

Trame du Projet Agro Environnemental et Climatique

Le dossier de candidature sera composé d'un dossier de 25 pages maximum (hors annexes) et d'un maximum de 50 pages d'annexes. Il sera organisé en 5 parties :

✓ **Partie 1 : la présentation générale du PAEC :**

Cette partie présentera l'opérateur (et le cas échéant la répartition des rôles et missions avec la ou les structures en charge de l'animation), le périmètre, les partenariats mobilisés

✓ **Partie 2 : le diagnostic de territoire**

Il s'agit de mobiliser les données (statistiques, cartographies, études....) disponibles sur le territoire concernant les enjeux environnementaux et agricoles et d'en réaliser une analyse sur laquelle s'appuiera la stratégie. Il convient de présenter le projet de territoire dans lequel s'inscrivent le PAEC et les éléments d'articulation entre PAEC et projet de territoire.

✓ **Partie 3 : la stratégie PAEC privilégiée**

Cette partie détaillera :

- Les enjeux environnementaux retenus pour le PAEC,
- Le périmètre du territoire,
- Liste des MAEC proposées à la contractualisation : combinaison proposée d'engagements unitaires (préciser les valeurs spécifiques du territoire et les modes de calcul),
- Durée du PAEC et nombre de campagnes de contractualisation visées,
- Animation et mise en synergie (inscription du PAEC dans le projet de territoire, cartographie des compétences),
- Actions complémentaires à mobiliser,
- Les objectifs de contractualisation,

✓ **Partie 4 : gouvernance et modalités de suivi/évaluation du PAEC**

Préciser la composition, les modalités de fonctionnement et les missions assignées à chacune des instances constituées pour le suivi et le pilotage du PAEC, bien distinguer les rôles et responsabilités de chacun.

Expliquer comment ont été raisonnés localement les maillages avec les gouvernances (animation, instances...) préexistantes sur le territoire : cartographie des acteurs déjà présents et compétences de chacun.

✓ **Partie 5 : le budget prévisionnel et les partenaires financiers sollicités**

L'ensemble des postes financiers doit être présenté dans un tableau récapitulatif ou chaque dimension du PAEC doit faire l'objet d'un poste de dépense (animation, contrats MAEC, diagnostics d'exploitation, diagnostics parcellaires, formations, conseils, investissements, ...).

Préciser également les contreparties locales sollicitées.